



Compte rendu du conseil d'administration élargi du mercredi 2 avril 2014

Lieu : salle de la CCVL - Début de séance : 20h30

Ordre du jour :

- Point Marylène
- Bilan de l'emploi de Lydie
- Redynamisation de la « commission emploi »
- Points sur les changements de prix
- Organisation de la permanence des bénévoles
- Questions diverses

Membres du conseil d'administration présents : Fanny Benitier, André Berne, Joëlle Brun, Marylène Cellier, Marc Chamarie, Bernard Claron, Gilles et Josianne Clavel, Nathalie Duvillard, Monia Fayolle, Jean-Claude Jauneau, Patrice Jesus, Annie Journoud, Christophe Levesque, Danièle Marignier, Sylvain Noye, Anne Peyre de Fabrègues, Mario Scarna.

Membres invités présents : Lydie Darrondeau, salariée de l'association.

Excusés : Guy Dumortier (membre du CA) et François Géry (Responsable du site internet)

17 membres du CA sur 18 sont présents ou représentés : **le CA peut délibérer**. Rappel de l'article 5 des statuts : « La présence de la moitié des membres est nécessaire pour que le CA puisse délibérer valablement ».

Rappel de l'article 5 et l'article 11 des statuts: Lors des CA, « les décisions sont prises à la majorité des 2/3 des voix des membres présents ou représentés ».

Pour ce CA, la majorité des 2/3 est à 11 membres du CA sur 17.

1. Point Marylène

Marc engage la réunion en questionnant sur le nombre actuel des membres du bureau, supérieur à celui prévu dans nos statuts. Une modification des statuts est donc à envisager, pour être en conformité avec le nombre de membres du bureau actuel (solution préférée à celle de réduire l'effectif du bureau).

De plus, il semble que les statuts votés en AG extraordinaire et le nouveau bureau ne sont pas encore déposés en préfecture.

Marylène explique qu'elle ne démissionne pas et qu'elle souhaite rester présidente jusqu'à la prochaine AG.

Mario recadre les points à mettre au clair, concernant notamment la démotivation actuelle de Marylène et son état d'esprit, qui ne cadre pas avec le souhait de cohésion de l'équipe.

Jean-Claude explique qu'il est venu ce soir dans un esprit d'apaisement, qu'il n'a rien contre le fait que Marylène reste présidente à condition qu'elle nous prouve son désir de faire avancer les choses dans la bonne direction.

Bernard exprime son mécontentement par rapport notamment à l'attitude de Marylène vis à vis de Lydie. Il fait référence aux mails échangés et à l'attitude de Marylène lors de la dernière distribution. Il explique également que c'est parfois dur de venir à la distribution avec « la boule au ventre », illustrant ainsi la mauvaise ambiance découlant de l'attitude de Marylène.

Mario reprend la parole pour souligner cette fois les problèmes de relation entre Marylène et les employés, expliquant qu'il y a déjà eu des mésententes avec les 3 précédents emplois civiques, et que le problème actuel entre Marylène et Lydie a donc une connotation de récurrence...

Sont abordés quelques difficultés ayant eu cours ces dernières semaines, notamment la lenteur à obtenir l'accès à la boîte mail de l'association et la question de la récupération du courrier.

Sylvain intervient en disant que seul un changement radical de bureau pourrait mettre fin à cette situation de conflit qui semble sans issue autrement.

Mario souhaite qu'on avance l'AG afin de réélire un nouveau bureau / CA. Il précise qu'il ne peut plus continuer ainsi et que si l'on n'organise pas de nouvelles élections il démissionnera, comme membre du CA mais aussi comme adhérent, à son grand regret. Il explique qu'il y a deux possibilités : soit convoquer une AG extraordinaire pour organiser de nouvelles élections, soit de demander au CA de décider ce soir par le vote.

Sylvain dit qu'en l'état actuel des choses voter ce soir reviendrait à « éjecter » Marylène.

Mario étant d'accord sur le principe, il est décidé de fixer une date pour l'AG extraordinaire. Marc demande à ce que ce soit après le démarrage de la nouvelle saison, de façon à permettre aux nouveaux inscrits éventuellement intéressés pour faire partie du CA de venir. La nouvelle saison débutant le 7 mai, la majorité des inscriptions seront donc effectives au 30 avril, et la convocation pourra être envoyée à cette date aux adhérents. En respect du délai de 2 semaines entre la convocation et la date de réunion, et compte tenu des agendas de chacun, **l'AG est finalement fixée au 21 mai 2014. Le CA sera alors réélu dans sa totalité.** Le bureau se réunira pour préparer la convocation de cette AG extraordinaire.

2. Bilan de l'emploi de Lydie

Jean-Claude demande à Lydie de s'exprimer sur ce qu'elle pense de sa fonction au sein des paniers, et de rappeler brièvement en quoi consiste son travail.

Chaque semaine, Lydie fait la saisie des commandes, met à jour le site internet, fait la répartition des produits avec les producteurs, saisit les bons de livraisons et les fiches des nouveaux adhérents.

En plus de cela, elle a beaucoup travaillé sur la mise en place du nouveau site internet. A ce sujet, Monia salue sa grande autonomie et sa ténacité à régler les différents bugs ce qui permet aujourd'hui d'annoncer le lancement du nouveau site.

Lydie s'adapte également aux urgences du jour. Elle trouve que le contenu de son poste est intéressant.

Elle a une très bonne relation avec les producteurs. Les nombreuses réunions Comcom ont permis de bien avancer pour le lancement du site et de la nouvelle saison et la dégustation s'est très bien passée.

Bernard note que depuis que Lydie aide les producteurs, il n'y a plus d'erreur lors de la distribution.

Lydie s'inquiète du travail conséquent pour entrer les nouveaux adhérents sur le site entre le 30 avril et le 7 mai. Monia propose de créer les fiches des adhérents au fur et à mesure de leur inscription en cochant inactif. Après le 30 avril, il restera une semaine pour simplement changer le statut en actif.

Jean-Claude fait part de sa grande satisfaction dans le travail de Lydie et rappelle qu'il est important de la respecter et de respecter son autonomie. Nous avons également une charge de formation. Lydie a différentes pistes, par exemple une formation en gestion.

3. Redynamisation de la « commission emploi »

Puis Jean-Claude reprend la parole pour parler de la commission emploi, qui doit reprendre du service pour travailler sur le dossier de renouvellement de l'emploi aidé (prolongement éventuel d'un an jusqu'en novembre 2015), ainsi que sur le volet formation de Lydie, et également mener une réflexion sur les possibilités de financement pour la pérennisation de l'emploi de Lydie. Il demande s'il y a des volontaires pour faire partie de cette commission, notamment pour remplacer le départ d'Éric. Personne ne se manifestant, la commission continuera donc avec les membres actuels : Anne, Marylène, Josiane, Jean-Claude et Mario.

4. Points sur les changements de prix

Débat sur la nécessité de valider les prix en CA avant d'effectuer tout changement. Marylène exprime sa surprise quant à l'augmentation récente du prix des salades. André explique pourquoi il avait souhaité augmenter ses salades, et exprime ses regrets quant à la non-communication sur ce sujet qui résulte d'un oubli pur et simple. Il demande aussi à ce que le mode de calcul du prix des salades soit revu, en fonction du poids.

Il est demandé à ce que le nouveau tableau des prix soit envoyé par Lydie à tous les membres du CA.

5. Organisation de la permanence des bénévoles

Il est demandé à ce que le planning soit disponible de façon à ce que tout le monde puisse s'y inscrire facilement. Lydie propose que chaque semaine lors des distributions il soit affiché au tableau et qu'ainsi chaque adhérent puisse voir les plages disponibles et s'inscrire s'il le souhaite. Marylène précise qu'actuellement le planning est plein jusqu'à la fin de la saison. **Le CA décide que Lydie s'occupera de cette nouvelle organisation de la permanence des bénévoles pour la nouvelle saison.** Anne se propose pour faire des impressions A3 pour une meilleure visibilité.

En ce qui concerne les deux dernières semaines d'avril, durant lesquelles il y aura beaucoup d'inscriptions à gérer, il est convenu de prévoir 2 bénévoles de plus affectés à ce poste.

Marylène demande à ce que soit fait le bilan de l'enquête en cours ainsi que le point des inscriptions. Lydie informe le CA qu'à ce jour elle a reçu 40 réponses au questionnaire dont 30 qui vont renouveler leur abonnement.

6. Questions diverses

Site internet :

Le lancement auprès des adhérents se fait le 3 avril.

Le CA valide le devis proposé par Matthias pour la maintenance du site pendant 6 mois (3,5euros/adhérent actif). Nous referons un point passé ces 6 mois afin d'évaluer si le prix est en adéquation avec nos besoins réels (noter toutes les interventions sollicitées). **Le CA valide également la prestation d'une valeur de 300 euros effectuée pour rendre le site accessible via explorer (versions 9 et +)**

Le CA approuve la modification suivante : les abonnés à au moins 1 panier ont la possibilité de commander ponctuellement un panier supplémentaire dès la saison été 2014.

A faire après la prochaine AG, la mise en conformité des statuts à la préfecture.

Poursuivre les interviews des producteurs, en vue de les diffuser sur internet.

Question de la caisse d'échange à Messimy : dans la mesure du possible, s'efforcer de poursuivre cette pratique, très appréciée des adhérents. Le CA remercie Maguy qui fait du très bon travail.

Question du choix et de l'achat des tables : il est convenu d'attendre, l'utilité de cette dépense étant discutable.

Demande d'achat de caisses plastiques pour le transport des fruits, ainsi que de glacières pour la distribution du fromage à Messimy : il est convenu de faire un bilan chiffré des achats souhaités, afin de les classer par priorité.

Marc rappelle que lors du CA du 12 février, nous avons prévus d'inviter les bénévoles de la distribution lors des CA, il demande à ce que cette invitation ne soit pas de nouveau oubliée lors de la prochaine réunion du CA.

Avant de clôturer la séance, une tentative est faite pour caler une date pour la prochaine réunion de la commission emploi. Un doodle sera proposé par Jean-Claude pour trouver un créneau.

Prochaine réunion bureau : mercredi 30 avril 2014 à 20H15 salle des sociétés à Grézieu

Prochaine AG extraordinaire : mercredi 21 mai 2014 à 20H30

Clôture de la séance à 22h30.

Lydie Darrondeau et Monia Fayolle
Secrétaires de séance